

Colloque 2018 : Atelier sur l'hospitalité et le travail

15 février 2018

[Print](#)

Colloque de la Fondation Jean Rodhain

26 - 28 janvier 2018

Hospitalité et identités fragilisées



Travail et hospitalité

Par Guillaume Almeras

Alors que le travail est une forme par excellence du contre-don nécessaire à une hospitalité durable, les migrants nous indiquent que leur parcours vers l'emploi est extrêmement difficile. La société française dans sa dimension publique et privée, en se manifestant peu aidante, éclaire peut-être un coin de sa fragilité. Les citoyens, la République et l'Eglise sont-ils alors invités à renforcer la cohérence de leur identité en facilitant l'accès au travail des migrants dans cette perspective de réciprocité dû à l'hospitalité ?

Le travail contre-don de l'hospitalité

Beneveniste considère que le mot hospitalité, lié à hostis ou hostire (égaliser, traiter d'égal à égal), porte l'idée de réciprocité plus que d'hostilité. L'hostis est à Rome le résidant qui a des droits égaux au citoyen (civis) dans le cadre d'une forme de conventionnement. Il rejoint Marcel Mauss et considèrent que l'acte d'accueil implique de la part de l'hôte une compensation, un contre don. La tradition et les mœurs nous le rappelle : il ne viendra pas à

l'idée, de celui qui invite pour un dîner d'exiger de son hôte qu'il fasse la vaisselle, mais si le séjour tend à durer plusieurs jours, peut-être qu'il sera effectivement convenable que l'hôte contribue aux charges de la vie quotidienne. En Tanzanie un proverbe dit « On est étranger deux jours, le troisième jour il faut prendre la houe et travailler comme tout le monde ». Laisser l'hôte contribuer au fonctionnement du quotidien ou de la cité c'est lui permettre de compenser, de diminuer la tension créée par le déséquilibre de l'accueil. Lui refuser durablement de travailler augmente alors la tension. Refuser la possibilité du contre-don, la réciprocité est une manière de refuser l'hospitalité et d'y mettre un terme.

Dans le cas de l'hospitalité publique ou privée nous considérons que le travail est la forme par excellence du contre don de l'hospitalité. Or les différentes manières que nous avons en France de laisser aux migrants une place dans le travail manifestent une violence symbolique dont nous n'avons peut-être pas suffisamment conscience. Le témoignage de migrants présents en France depuis peu de temps nous indique à travers leur parcours vers et dans l'emploi les difficultés qu'ils rencontrent.

Connaître et être reconnu dans le travail

Les différentes personnes interrogées s'expriment absolument tous dans le même sens : ils cherchent à être relation, à être relié au système sociétal pour y contribuer. Pour cela ils expriment le besoin de mieux connaître la culture, le système de l'emploi, de s'adapter au travail en France. Ils demandent à être mieux reconnu dans leurs compétences.

« Nous avons besoin d'une aide pour l'intégration. Pour éclairer la complexité de cette société. Il faut un accompagnement plus complet pour faciliter l'adaptation. On a l'impression qu'on doit se débrouiller ».

« Le cauchemar c'est de se retrouver seul, sans la langue, chercher un travail digne dans une société avec un regard dur sur les migrants. La société française c'est une jungle où notre lumière ne pénètre pas. »

« Mon attitude a beaucoup changé avec le travail. J'ai été vendeuse de chocolat à mon arrivée en France pour vivre. On me disait « On voit que vous aimez votre travail, vous êtes fait pour cela ». Alors que je suis journaliste. Arriver et être rien, cela change le rapport à soi, l'égoïsme et le racisme intellectuel. Avant j'étais élitiste intellectuellement, je souhaitais parler de trucs d'un certain niveau intellectuel. Aujourd'hui je regarde l'autre moins à partir de son profil professionnel. »

« Etre sans travail : on sent un poids. C'est très dur. On n'imagine pas. On perd du pouvoir dans la relation avec sa femme. On commence à voir tout noir. Je me suis dit : je retourne dans mon pays. C'est une spirale descendante. C'est très compliqué à vivre. »

« Quitter mon pays m'invite à reconfigurer mon parcours professionnel. C'est plus compliqué de mettre en place un projet professionnel ici. »

« C'est difficile pour moi d'avoir une expérience de travail. Les lois dans mon pays sont différentes. J'ai fait du porte à porte pour trouver du travail et on m'a dit « va faire des papiers et un CV ». Quand je suis revenu avec un CV et des papiers on m'a demandé si j'avais de l'expérience. J'ai demandé à Pôle Emploi et ils m'ont dit que pour avoir de l'expérience je devais d'abord suivre une formation. Je voudrais être conducteur d'engins de chantier. Mais Pôle Emploi ne me donne pas la formation. Puis le financement pose problème. »

Je viens d'Afrique de l'Est, mon parcours d'insertion a commencé ici au Secours Catholique. J'ai commencé par la domiciliation. Puis j'ai postulé comme agent polyvalent. J'ai des difficultés avec la langue française. Je parle anglais. J'ai suivi une formation en français pendant 6 mois. J'ai fini il y a deux mois. Je fais une formation pour être gardien d'immeuble, une pré-qualification. Mais je cherche et je ne trouve pas de stage pour valider ma formation.

« Avant je travaillais au noir. Depuis 2012 j'ai des papiers. Je fais le nettoyage pour une société qui a fait faillite, puis pour celle qui a repris l'entreprise. J'ai des enfants, une femme, j'ai des difficultés. Je travaille 4h par jour. J'ai des difficultés parce que j'ai des problèmes de lecture et de français. »

« J'ai été avocate en Algérie. Ici je souhaite être assistante juridique. J'ai des enfants donc faire le barreau c'est difficile. Avec Carrière j'ai pu faire un stage d'assistante administrative. »

« Ici le système est plus clair qu'en Iran. C'est une nouvelle atmosphère. J'essaye de découvrir le système. Je ne comprends pas tout le système. J'étais professeur des beaux-arts à Théréan et entrepreneur dans l'illustration je faisais du dessin. J'ai besoin de m'adapter aux pratiques françaises. Par exemple le code d'écriture de gauche à droite, les lettres persanes Vs latines et de mieux comprendre la culture du travail. Je cherche un stage. Je cherche à acquérir de l'expérience. J'ai des choses à donner. Les entreprises ont peur de faire des activités avec moi, car elles ne sont pas sûres de mes compétences. Le premier problème c'est la langue et le second c'est l'accès au travail qui reste secret. J'ai l'impression qu'on n'a pas besoin d'artiste mais de gens qui font des travaux durs. »

« Quand je suis venu en France, j'ai mis du temps à me faire un réseau. C'est dur le réseau. Mais le réseau c'est tout, c'est la base pour tout recommencer. Ici en France c'est difficile d'entrer en relation. On nous a dit dans notre ville la seule manière de vous faire des amis, c'est de faire un enfant, car les parents d'élèves à l'école se rencontrent. »

« A Pôle Emploi les étrangers sont très mal traités. Je donne mes papiers de fin de contrat CDD à la dame de pôle emploi. Lorsque je lui dis que je finis mon master 2, elle change alors complètement de visage et d'attitude, elle sourit. Alors que le dialogue avec les étrangers est dur. Ici il y a un parallèle entre étranger et sans diplôme. »

Les conditions d'accès au travail pour les migrants questionnent nos cohérences

La difficulté des migrants à contribuer à la société, alors qu'ils sont officiellement ou de fait hôte, nous invite à réconcilier les identités fragilisées des personnes, de la république et de l'Eglise.

Chacun doit pouvoir habiter son monde et demeurer quelque part, et, simultanément habiter le monde et rendre viable la maison commune : donc travailler dans ces deux lieux d'existence. La doctrine de l'Eglise rappelle que l'homme, à travers son travail, assume sa responsabilité vis-à-vis de la création et contribue au bien commun. De manière générale refuser à une personne le droit au travail, et ainsi l'empêcher de subvenir à ses besoins, est une atteinte à sa dignité. Dans le contexte de l'hospitalité, refuser à l'hôte qui le souhaite le pouvoir de travailler, en plus d'amputer sa capacité réalisatrice, c'est lui refuser l'équilibre, l'égalité rendue possible par le contre-don. L'étranger est en situation de dépendance vis-à-vis l'hôte qui accueille. Le refus de la réciprocité transforme alors l'hôte en otage dit KAM. En

demeurant une société fermée et opaque à l'étranger, en limitant sa capacité à travailler convenablement, peut-on parler d'une forme d'exploitation ? Ou est-ce une manière de nier son identité d'hôte ? Car potentiellement, il est effectivement hébergé par le système social, il travaille illégalement mais l'Urssaf récupère les cotisations sans droit associés, les services des impôts enregistrent sa déclaration, l'Education Nationale à juste titre scolarise les enfants, l'accès aux soins est rendu possible et des associations reconnues d'utilité publique assurent un soutien et un accès aux droits aux migrants.

Dans leurs premières expériences du travail, les migrants perçoivent que l'on regarde d'abord leurs différences avant leurs compétences. C'est d'abord la fragilité de leur identité que l'on invite, comme un enfermement dans la différence sans valoriser ce qu'ils portent en puissance. La société française est marquée plus que d'autre par l'identité sociale que délivre la profession. Les migrants nous disent que notre société est opaque, difficilement pénétrable, l'accès aux codes du système semble secret et aux réseaux relationnels difficile. Percevons la violence symbolique que collectivement nous générons ?

Nous prônons un modèle social, démocratique et de protection sociale, nous l'exportons et nous le souhaitons universel. Or nous ne l'autorisons pas à ceux à qui nous en avons fait la promotion et qui viennent pour entrer dans le système qui a été valorisé. Et quelle n'est pas la déception : ce système n'est plus universel, l'égalité n'est plus légale. Notre République demeure-t-elle encore cohérente ?

L'identité de l'Eglise est perçue par nos contemporains par ses œuvres, à travers la congruence entre ses annonces et ses actes. La cohérence de l'Eglise est de réaliser la paix annoncée à chaque eucharistie, qui passe par l'offrande du travail de chacun pour le démultiplier. L'eucharistie, matérialisée par le partage du pain, est le fruit d'un cheminement partant de l'offrande, fruit de la terre et du travail des hommes, qui aboutit au partage de la paix. C'est là la condition de l'Eglise. Le sacrement eucharistique nous invite-t-il alors à questionner les conditions permettant aux migrants de contribuer à la création continuée à travers leur travail, ici et maintenant, là où ils sont membres de la famille humaine ?

Vers l'hospitalité intégrale

La renouveau de l'identité européenne est fondée sur la recherche de la paix. Or le pape François nous en rappelle les conditions. « En définitive, une paix qui n'est pas le fruit du développement intégral de tous n'aura pas d'avenir et sera toujours semence de nouveaux conflits et de diverses formes de violence. » (EG 219). Or le travail est un élément du développement intégral de la personne. « Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle ». (Laudato Si 128). Une approche théologique de l'hospitalité intégrale doit dialoguer avec la pratique d'une République blessée et agressive avec les étrangers et tenir fermement l'option préférentielle du travail pour tous.

C'est pourquoi les participants à l'atelier confirment à travers leur engagement que des pistes sont possibles pour que l'identité laborieuse de chacun puisse s'exprimer. « Nous souhaitons contribuer à valoriser le travail des migrants dans l'emploi classique et informel, c'est-à-dire renforcer la valeur de leur activité et le système de reconnaissance sociale par les droits. Nous devons promouvoir l'accès au travail pour tous ceux qui en sont privés car la cohésion sociale en dépend. Nous gagnerons à soutenir des formes innovantes d'entreprises inclusives. Nous pourrions passer du légal au légitime en partant des situations de travail non

classique dans lesquels les personnes vulnérables sont enfermés pour les amener à leur donner un sens et une valeur pour la société. Ces actions doivent être le fruit de coopération sur un territoire restreint ou un bassin de vie, avec ceux qui ont la passion de l'entreprise, ceux qui ont la passion de l'association et ceux qui ont la passion de la diaconie.».

Retrouvez ci-dessous en pièce-jointe l'intervention complète en version pdf.

titre documents joints

- [colloque_de_la_fondation_jrodhain_-_hospitalite_et_travail_almeras.pdf](#)

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/la-fondation/colloque-2018/colloque-2018-atelier-sur-lhospitalite-et-le-travail>